



## RÉHABILITATION DE « LA MAISON DE L'ABBÉ » EN PENSION DE FAMILLE

**ALFORTVILLE,  
180<sup>BIS</sup> ET 183<sup>BIS</sup>, RUE VAILLANT COUTURIER**

**Département**  
Val-de-Marne

**Intercommunalité**  
Communauté d'agglomération  
Plaine Centrale du Val-de-Marne

**Population municipale**  
44 201 hab. (2010)

**Livraison**  
juillet 2013

**Nombre de logements**  
18 (capacité 20 places)

**Prix de revient**  
2,3 millions €

En mars 2012, Freha posait la première pierre de la pension de famille à l'endroit où l'Abbé Pierre passa les dernières années de sa vie. La construction de la pension de famille d'Alfortville a été rendue possible par la signature d'un bail emphytéotique avec la Fondation Abbé Pierre.

Le chantier s'est articulé autour de la rénovation et la restructuration de cet ensemble immobilier tout en prenant en compte la dimension environnementale avec l'installation de deux chaufferies collectives gaz, d'une isolation thermique

performante et de la production d'eau chaude sanitaire par capteur solaire.

La pension de famille loge des personnes en précarité sociale dans un lieu à taille humaine. Elle permet aux résidents de vivre dans un logement indépendant tout en bénéficiant d'espaces de convivialité dans lesquels se déroulent des actions et des activités collectives. Deux hôtes sont présents au quotidien. Ils conseillent les résidents, les soutiennent et les orientent. Ils sont attentifs à leurs difficultés, à leurs envies et à leur bien-être.

## LA CONSTRUCTION

<b>Maître d'ouvrage</b>	Freha
<b>Maître d'œuvre</b>	Cabinet Galard Julcour
<b>Durée du chantier</b>	17 mois
<b>Surface utile</b>	730 m <sup>2</sup>
<b>Typologie des logements</b>	1 TI, 15 TI', 2 TI <sup>bis</sup> équipés et meublés
<b>Certificat H Q E</b>	Habitat, Patrimoine et Environnement
<b>Prix de revient</b>	2,3 millions € TTC
<b>Financement</b>	25,5 % Subvention État
	23,0 % Subvention Région ÎdF
	2,7 % Subvention Conseil général 94
	2,3 % Subvention Agglo Plaine Centrale du Val-de-Marne
	15,0 % Fondation Abbé Pierre
	12,2 % Prêt CDC
	10,7 % Prêt Action Logement Astria
8,6 % Prêt Action Logement Solendi	

Le montant des subventions représente 68,5 % du prix de revient de cette opération.

## LA LOCATION

### Résidents

20 personnes en situation d'isolement et d'exclusion lourde, principalement des personnes seules rencontrant des difficultés à vivre dans un logement autonome.

### Attribution des logements

2 Agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne (en partenariat avec la Ville d'Alfortville), 5 Préfecture, 2 Conseil général 94, 5 Astria, 4 Solendi.

### Redevance mensuelle

TI : 366 € ; TI' : 489 € ; TIbis : 538 €  
Avec APL, la redevance serait de 80 €

### Parties communes

180<sup>bis</sup> : bureaux, cuisine commune, salle à manger/salon (pièce modulable en fonction des activités).  
183<sup>bis</sup> : salle polyvalente, sous-sol (buanderie, bagagerie, stockage, économat), espace jardin.

